Mise en ligne le 27 janvier 2014

INFORMATIONS

FORMATION

AU MONITORAT FEDERAL SOUFFLERIE

Date : du lundi 17 au jeudi 20 mars 2014
Lieu : AEROKART / Paris

Candidatures à adresser à la FFP (dossier joint) accompagnées des pièces justificatives ainsi que des 3 chèques.

Retour par courrier postal au plus tard le 15 février 2014

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et sera retourné au candidat.

****

Description du « moniteur fédéral » en soufflerie

Le moniteur en soufflerie a vocation à :

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique
- Transmettre une technicité minimum indispensable au premier niveau de l'autonomie et en adéquation avec le niveau du public visé
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné

Lieux d'exercice

Les moniteurs en soufflerie exercent leur activité au sein de structures du secteur non marchand et, à titre dérogatoire dans l'attente du CQP, dans les structures du secteur marchand.

Autonomie

Le moniteur en soufflerie est autonome dans son travail. Il conduit la séance pédagogique et technique en assurant la sécurité du public dans la veine en lien avec l'opérateur de la machine.

Exigences préalables à l'entrée dans le processus de formation

Le candidat au monitorat en soufflerie doit répondre aux exigences suivantes :

- Avoir 18 ans au jour de l'inscription à la formation
- Etre titulaire d'une licence fédérale de la Fédération Française de Parachutisme
- Etre titulaire d'une attestation de PSC1 ou diplôme équivalents (AFPS…)
- Avoir réalisé 800 sauts minimum OU justifier de 100h de vol en soufflerie (dont 100 sauts ou 20h de vol dans les 12 derniers mois)
- Réussir les tests techniques d'entrée en formation définis par la fédération française de parachutisme.

L'inscription se fait auprès de la fédération française de parachutisme selon les modalités fixées.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

FICHE D'INSCRIPTION
AU MONITORAT FÉDÉRAL EN SOUFFLERIE

A retourner avant le 15 février 2014 à :

FFP - 62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Nombre limité de places (par ordre d'arrivée) : 15 candidats

ETAT CIVIL

Photo d'identité

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Date de naissance :

PARCOURS PARACHUTISTE

Nombre total de sauts :

Nombre de sauts réalisés dans les 12 derniers mois :

Nombre total d'heures de vol en soufflerie :

Nombre d'heures de vol en soufflerie réalisées dans les 12 derniers mois :

Numéro de licence parachutiste :

PIECES A FOURNIR

Copie d'une pièce d'identité
Copie de la licence fédérale FFP pratiquant
Copie de l'attestation PSC 1 (secourisme)
Justificatif du nombre d'heures de vol en soufflerie ou du nombre de sauts

1 chèque de 100€ pour l'inscription fédérale à l'ordre de la FFP
1 chèque de 60€ pour les tests techniques à l'ordre de AEROKART
1 chèque de 1200€ pour la formation à l'ordre de AEROKART

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

Pour quelles raisons souhaitez-vous suivre cette formation ?

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Date et signature du candidat.